



Coéfficient et position assistante de direction

Par **pattoux**, le **21/09/2011** à **10:38**

Bonjour,

après plus de 10 à travailler dans le commerce j'ai décidé de me réorienté prof parlant.
suite à un licenciement j'ai intégré une SSII en contrat prof(je précise que j'ai 40 ans) en CDD
afin de préparer un BTS Assistante de Direction (que j'ai eu);
mon employeur me propose un CDI ;
je souhaiterai connaitre le coefficient et la position d'une assistante de Direction.
actuellement toujours en CDD , mon coefficient est de 220 et la position de 1.3.1,
rémunération au Smic. Mon employeur me propose 1200 euro net.

meric à vous

Par **DSO**, le **21/09/2011** à **10:47**

Bonjour,

La classification et le coefficient dépendent de la Convention collective dont dépend votre entreprise.

Cdt,
DSO